



OLIVIER MÉSSEANT (B91)
DIRECTEUR GÉNÉRAL

OBM CONSTRUCTION

LA CONSTRUCTION INDUSTRIALISÉE EN BOIS

Bio Express

Diplômé de l'ESTP en 1991, Olivier Messéant rejoint Spie Batignolles pour plus de 22 ans de collaboration dont la moitié au sein du comité de direction. Depuis janvier 2014, il a intégré OBM Construction en tant que DG pour rentrer en capital et accompagner son évolution. Il y a trouvé l'esprit entrepreneurial et la cohésion particulière aux entreprises familiales.

OBM Construction, entreprise familiale, a assuré son développement en s'imposant sur le marché de la construction bois. Construit dans une usine, le bâtiment conçu pour le client, est un gage de qualité, de rapidité et de maîtrise des coûts ; c'est le concept que nous allons approfondir avec Olivier Messéant, son Directeur général, conquis par les atouts de la construction industrialisée.

OBM Construction existe depuis plus de 40 ans, parlez-nous de votre activité actuelle.

Notre activité de construction de bâtiments bois et de bâtiments industrialisés mixte bois/métal représente 85% de notre activité.

Nous proposons également des bâtiments modulaires par le biais de la construction de modules tridimensionnels proposés en vente et à la location. Nous commercialisons nos systèmes constructifs principalement sur le territoire national et plus occasionnellement à l'international dans des pays tels que le Moyen-Orient, l'Afrique centrale et de l'Ouest, la Nouvelle-Calédonie, les DOM-TOM...

En 2013, nous avons réalisé 70 millions d'euros de chiffre d'affaires avec 15% de croissance. Nos 4 sites de production nous permettent chaque année de construire 50 000 m² de bâtiments industrialisés.

Quels sont les avantages de construire avec OBM Construction ?

La première différence notable, c'est qu'OBM Construction fabrique en usine une grande partie du bâtiment, le clos-couvert : structures et parois verticales et horizontales y sont fabriquées, puis assemblées sur le chantier. Construire de façon industrialisée permet un gain de temps considérable car le délai de réalisation du bâtiment sur le site est de ce fait réduit. Pour illustrer, une surface de 5 000 m² de clos-couvert sera réalisée 2 fois plus vite qu'en employant du béton. Le délai global est également réduit parce que les travaux de VRD et d'infrastructure s'effectuent en même temps que la fabrication du clos-couvert du bâtiment en usine. Notre objectif est d'optimiser systématiquement

la manière de construire : nous identifions des processus répétitifs dans l'acte de construire et les réalisons de la manière la plus industrialisée possible.

Cela répond aux attentes entre autres de quelques clients pressés et/ou sensibles à la gêne que génère un chantier (pas de centrale à béton, pas de grue à tour, nuisances sonores, poussière, livraisons quotidiennes...). Par exemple, c'est particulièrement adapté à des agrandissements au sein de sites industriels, hospitaliers, scolaires. Par ailleurs, notre construction bois garantit un coût de fonctionnement réduit en raison de son excellente performance thermique et énergétique.

J'ai été frappé, lors ma première visite d'un chantier en construction bois par le silence. Cette particularité extraordinaire crée une ambiance de chantier très différente, très appréciée des ouvriers, des riverains et des clients !

Un autre atout : la construction en bois est plus légère que la construction en béton, elle est donc particulièrement adaptée aux surélévations et permet d'optimiser la reprise des structures existantes.

Pour finir par une évidence, rappelons seulement que le bois est le matériau renouvelable par excellence, ce qui est bien sûr un point fort de nos constructions.

Vous réalisez également des constructions mixtes bois/métal à base de panneaux porteurs ?

Tout-à-fait. Précisons d'abord que



ces panneaux porteurs sont faits de cadres bois remplis d'isolant recouvert de 2 faces tôle. Cette technologie est très adaptée aux bâtiments géométriques. Elle est très économique et très rapide à réaliser, et donc intéressante pour des clients qui souhaitent construire une surface intermédiaire avec un côté esthétique agréable et l'utiliser très rapidement. La possibilité de parements intérieurs et extérieurs est sans limite.

Notre difficulté est de faire comprendre que le bâtiment final ne porte pas les marques de son système constructif, à moins de le décider. Le bois est avant tout un matériau structurant ; certains choisissent de le laisser apparent et de s'en servir pour les finitions.

Que pouvez-vous nous dire sur vos constructions modulaires ?

Pour ce type de construction tridimensionnelle, ultra-rapide, notre particularité est de proposer du sur-mesure. Nous fabriquons à la demande. Cela répond souvent à des décisions de construction tardives d'écoles par exemple, ou pour des demandes de bureaux, laboratoires ou autres, émanant de dirigeants qui ne sont pas sûrs de la pérennité de leur usage. C'est cette fois l'ensemble des corps d'états qui est réalisé en usine.

De plus, nous menons actuellement des recherches sur le tridimensionnel bois à usage d'habitation, en particulier pour le marché de l'hôtellerie et de la résidence étudiante.

Qui sont les clients d'OBM ?

Nos clients sont majoritairement

des collectivités locales, des établissements publics dans les secteurs de l'enseignement, de la petite enfance, sanitaire, du sport/loisirs, etc. En outre, sachant que le marché du secteur privé se développe, nous construisons pour des industriels, et pour toutes sortes d'organisations ayant besoin de surfaces moyennes (centres médicaux, magasins d'exposition...). Nous notons l'émergence de la construction de bâtiments tertiaires en bois, portée par des investisseurs à la pointe ou des fonds spécialisés.

Quels sont vos axes de développement ?

Pour augmenter notre compétitivité et nos marchés nationaux, nous visons l'augmentation de la part de nos contrats réalisée en usine (châssis, parements, etc.) et nous visons également à conforter nos positions à l'international en accompagnant nos clients français à l'étranger. Par ailleurs, nous souhaitons développer la gamme de nos services associés à la construction (mobilier, déménagement...) par le biais de partenariats avec des acteurs de ces métiers. De façon plus générale, nous comptons accompagner le développement du nombre d'opérations en bois. Ceci passera par une communication convaincante sur ses avantages auprès des clients et par l'accompagnement de l'aspect normatif de la construction en bois (avis techniques, réglementation...), car elle est encore nouvelle et mal connue par beaucoup d'acteurs dont les bureaux de contrôle...

La filière bois en France est encore trop morcelée, nous sommes

souvent contraints d'acheter notre matière première et/ou transformée (bois massif lamellé collé) en Europe. On peut imaginer que dans quelques années, le choix du matériel de construction soit celui de l'entreprise plutôt qu'imposé par un maître d'œuvre ou par le client. Par exemple, nous pourrions répondre 'en bois' aux opérations définies avec d'autres systèmes porteurs, comme le béton. Pour ce faire, il faudrait que le législateur avalise la structure bois en tant qu'alternative autorisée sur les marchés publics.

Il y a donc un important travail d'information et de persuasion à mener.

Contrairement à la fable des 3 petits cochons, les constructions en bois ne s'envolent pas plus qu'elles ne brûlent !

Pour finir, citez-nous quelques-unes de vos constructions notables.

- Le groupe scolaire « Pauline Kergomard » à Argenteuil réalisé en 9 mois
- La Maison des Sports au Mans
- Les laboratoires Boiron à Messimy
- Le club ACA Arles-Avignon à Avignon
- 2 contrats de promotion tertiaire en cours en ce moment près d'Orléans et d'Avignon
- Réalisation d'une base vie de 1 200 lits au Niger - Opération prévue en 5 tranches de 240 lits chacune, pour une surface de 4 000 m² par tranche.